B U L A C

[הפריה] [大学] [γλώσσες] [ཤེས་རིག]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

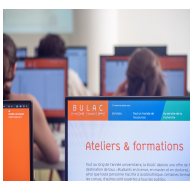


POLITIQUE DE LA MÉDIATION

Paul Cormier, responsable du pôle Médiation

Version : 28 novembre 2025





GIP BULAC
65 rue des Grands Moulins
F-75013 PARIS

T +33 1 81 69 18 00
contact@bulac.fr
www.bulac.fr

TABLE DES MATIÈRES

1. L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA BULAC....3
2. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE LA MÉDIATION....3
3. LES MISSIONS DE MÉDIATION DE LA BULAC....4
3.1. Un accueil et des services adaptés aux besoins des publics....4
3.2. Soutenir et valoriser la recherche aréale....5
3.3. Établir des ponts entre science et société....6
4. LES AXES STRUCTURANTS DE LA POLITIQUE DE LA MÉDIATION....7
4.1. La valorisation des collections en salles de lecture....7
4.2. Les partenariats avec des projets de recherche....8
4.3. L'action culturelle....8
4.4. Une stratégie de pérennisation, de libre diffusion et de réutilisation des contenus....10

1. L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA BULAC

La Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) est une bibliothèque d'étude et de recherche constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) constitué entre l'État, l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne nouvelle, Sorbonne Université, l'université Paris-Cité, l'École pratique des hautes études (EPHE), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et l'École française d'Extrême-Orient (EFEO). Elle occupe avec l'Inalco le bâtiment du Pôle des langues et civilisations.

La BULAC organise la collecte, la conservation, la communication et la mise en valeur d'une documentation prioritairement en langues originales, intéressant la recherche en linguistique, lettres, sciences humaines et sociales. Elle rassemble des collections documentaires sur les langues et civilisations des aires culturelles de l'Europe balkanique, centrale et orientale, du Moyen-Orient et de l'Asie centrale, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et des civilisations amérindiennes. Proposant une offre complémentaire à celle des autres grands établissements franciliens partageant son champ documentaire – la BnF, l'Humathèque, La Contemporaine – la BULAC est également une bibliothèque de référence à l'échelle internationale.

Depuis son ouverture au public en 2011, elle développe une **triple mission d'infrastructure documentaire au service de l'enseignement, de partenaire de la recherche dans le domaine des études aréales et de bibliothèque ouverte sur la cité**, encourageant la circulation des savoirs et la valorisation scientifique[1]. Ouverte à tous les publics, elle dessert prioritairement les étudiants, les chercheurs et enseignants des établissements membres du GIP et des autres établissements universitaires français ou étrangers, ainsi que le public non universitaire intéressé ou non par ses fonds spécialisés.

2. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE LA MÉDIATION

Si la **médiation** est aujourd'hui une dimension largement partagée de l'activité des bibliothèques, la BULAC a, dès sa conception, placé au cœur de la réflexion « le **lien entre recherche et contenus** »[2], prolongeant ainsi ses missions documentaires autour de collections singulières et fait de la médiation un **horizon partagé pour ses équipes**. Son offre de services actuelle découle de cette ambition. La BULAC étant à la fois une bibliothèque d'étude, de recherche et patrimoniale ouverte à tous, elle développe une **médiation physique et numérique à la fois documentaire, culturelle et patrimoniale**. La médiation prend place tant dans la valorisation des collections et les services offerts sur place et à distance que dans la communication et le lien établi avec les usagers qui font de la bibliothèque un soutien et une matière pour l'enseignement et la science. Elle constitue un repère pour les usagers et les accompagne dans leurs études tout en établissant des relations de partenariat avec la recherche. Il devient alors possible de voir se transformer des documents ou des collections en objets pédagogiques, de recherche, de publications, de projets partenariaux et, finalement, de rayonnement scientifique.

La présente politique entend **favoriser la lisibilité de la politique de la médiation de la BULAC**, en **dégager les lignes directrices qui la singularisent dans le paysage documentaire** francilien et national et en **affirmer la pérennité**.

Elle prend place au sein d'un réseau de documents existants et à venir affirmant les orientations de la bibliothèque quant à ses différentes missions. Ce document peut servir de référence aux tutelles ainsi qu'aux professionnels des bibliothèques, concernés par l'ensemble du périmètre des activités de médiation.

1 Dans la continuité des missions confiées aux bibliothèques universitaires par le Code de l'éducation : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027866279

2 Propos de Maurice Garden, dans l'entretien « La BULAC vue par ses pères fondateurs », 2021 : http://www.bulac.fr/node/2376

3. LES MISSIONS DE MÉDIATION DE LA BULAC

3.1. UN ACCUEIL ET DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES PUBLICS

Bibliothèque d'étude et de recherche spécialisée, la BULAC est **ouverte gratuitement sur inscription à toute personne majeure** ou titulaire du baccalauréat ou étudiant au lycée une langue couverte par son périmètre documentaire. Elle participe à l'accueil des étudiants et usagers franciliens avec des **horaires** (10h-22h du lundi au samedi) **et un calendrier d'ouverture étendus.** Elle s'engage, depuis son ouverture, à fournir à ses usagers un accueil et des services de haut niveau.

Aboutissement de chantiers continus d'amélioration des espaces et services d'accueil, d'organisation des collections en libre-accès et d'évolution de l'offre de formation au service de la réussite étudiante, la BULAC propose une **large gamme de services** accessibles à tous et d'autres restreints aux seuls membres des établissements du GIP. L'ensemble des usagers peut accéder aux salles de lecture sans restriction, consulter l'ensemble collections proposées en libre-accès ou conservées en magasins – y compris les documents patrimoniaux consultables en salle de la Réserve, bénéficier de l'accès à l'ensemble des ressources en ligne souscrites, des services proposés en salle de lecture ainsi que de l'offre de formations. Cette politique d'accueil sur place se combine avec une **politique d'accueil à distance** coordonnée et réactive.

Le **prêt à domicile et l'accès à la réservation d'espaces** sont ouverts aux étudiants en SHS des établissements du GIP et à l'ensemble des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur sous la tutelle du MESRE. Suivant le niveau d'étude ou le rattachement institutionnel, ils ont accès à la réservation de places de travail au rez-de-chaussée et au rez-de-jardin, à la réservation de salles de travail en groupe, de carrels et de salles de formation et informatiques. Enfin, la BULAC propose des **carrels et salles de groupe accessibles 24h/24** aux étudiants avancés et enseignants-chercheur de plusieurs établissements du GIP.

Certains **services et espaces dédiés** sont accessibles pour les **publics, et notamment les étudiants, en situation de handicap** : des places de travail en accès prioritaire en salle de lecture, une salle de groupe équipée de matériels adaptés, un guide du lecteur adapté, la numérisation/océrisation intégrale de documents dans le cadre de l'exception handicap au droit d'auteur et un accompagnement personnalisé sur demande auprès du service dédié.

La politique d'accueil fait l'objet d'une **démarche d'amélioration continue** dans le cadre du programme national Services Publics +, mais aussi à travers des **enquêtes de publics** générales ou spécifiques menées à intervalles réguliers.

Cette politique d'accueil est complétée par une **offre de formation dynamique et structurée.** Dans une logique de continuité entre lycée et études supérieures, la BULAC participe à l'accompagnement des lycéens des filières orientalistes du secondaire vers les licences correspondantes en SHS et à la diffusion de la recherche universitaire vers le secondaire, via l'accompagnement de visites scolaires. Des **formations à destination des publics étudiants, intégrées ou non dans les cursus,** structurent l'arrivée en Licence et en Master des étudiants de l'Inalco et d'autres établissements du GIP qui en font la demande. Ces formations contribuent à développer la maîtrise de l'information, à initier à l'analyse des documents patrimoniaux, ou encore à socialiser les **doctorants** au monde de la recherche et de la publication scientifique. Les bibliothécaires formateurs contribuent ainsi à la transformation de l'information en connaissances et sont des passeurs de la pédagogie universitaire.

Une **offre de formation dédiée aux chercheurs**, nettement renforcée ces dernières années, complète le dispositif en proposant sur place ou à distance, des séminaires et ateliers abordant la plupart des enjeux et des outils de la recherche universitaire actuelle, à commencer par la science ouverte. Le pilotage de cette offre s'appuie sur une cartographie des programmes de formation des structures documentaires des établissements du GIP et une veille continue sur l'information scientifique. La programmation est enrichie par des **partenariats pour développer des axes de formation spécifiques**.

3.2. SOUTENIR ET VALORISER LA RECHERCHE ARÉALE

La BULAC **contribue activement à la structuration et à la valorisation de la recherche aréale française.** Aux côtés des GIS aréaux[3], elle a ainsi produit des contributions aux livres blancs et guides des ressources documentaires élaborés par ces derniers et mis en œuvre avec eux des cadres de coopération scientifique négociés (résidences de recherche, partenariats). Partenaire de longue date, la BULAC est désormais pleinement membre des trois GIS. Elle a également participé à la fondation et à l'animation du consortium Huma-Num DISTAM (Digital Studies Africa Asia Middle-East, 2022-2025). Au cours de cette période, l'établissement s'est notamment impliqué dans l'**incubation de projets** dans le domaine de la philologie numérique des sources en écritures non latines (reconnaissance automatique des caractères pour l'extraction de textes, numérisation enrichie), dans l'accompagnement de la gestion des données et la formation. Elle est enfin partie prenante motrice des plans de gestion des périodiques (PGP) entrant dans son périmètre documentaire (Europe balkanique centrale et orientale).

La BULAC a vocation à **accompagner la recherche en études aréales** produite dans les établissements du GIP tout en constituant un **pôle de compétences** pour l'ensemble de la recherche aréale française. Adossés à des **partenariats pérennes** avec l'atelier de la donnée Codatasorb et le consortium DISTAM, développé en coordination avec les GIS Asie, Études africaines et Moyen-Orient et mondes musulmans, et structurés par une Feuille de route pour la science ouverte, les services à la recherche proposés par la BULAC sont pensés comme un complément aux dispositifs existant dans les établissements membres du GIP et un service de médiation entre chercheurs et infrastructures nationales (IR* CollEx-Persée, IR* Huma-Num, UMS Persée, INIST). Ils visent à proposer une **offre évolutive et spécialisée à visée nationale** pour le domaine des études aréales venant en complément de la documentation et soulignant les **domaines d'expertise de l'établissement** : gestion des écritures et des corpus multi-lingues, harmonisation de sources de données hétérogènes et internationalisation des référentiels.

La bibliothèque offre ainsi une palette de services dédiés à la communauté de recherche des études aréales. Elle répond par là à sa **mission nationale d'appui au développement et à la promotion des études aréales** en fournissant, au-delà des seuls ressortissants des établissements membres du GIP, un accès général au prêt de documents et à la réservation de places pour les enseignants-chercheurs sous tutelle du MESR, à la réservation de places pour les enseignants-chercheurs étrangers ou hors MESR tout en ouvrant largement son offre de formations. En tant qu'équipement documentaire pour les études aréales, elle a vocation à **refléter la production en SHS dans les zones géographiques couvertes par son périmètre documentaire** et à donner à voir aux publics et aux tutelles les **enjeux actuels autour de la documentation imprimée et électronique** (modèles de publication, enjeux de traduction, négociations avec les éditeurs, conséquences budgétaires). Le paysage éditorial international est ainsi analysé pour **accompagner et conseiller les stratégies de publication des laboratoires et chercheurs aréaux** tout en valorisant l'**accès à des ressources de niche spécialisées.**

Outil de visibilisation de la production aréaliste française, la BULAC rend compte auprès de ses publics du dynamisme de la recherche dans le domaine des études aréales et dans les thématiques qui traversent les sciences sociales contemporaines. Elle porte une **politique de diffusion scientifique structurée, cohérente et ambitieuse** visant à favoriser la circulation des savoirs générés par la bibliothèque et ses collections courantes ou patrimoniales auprès de la communauté des chercheurs mais aussi de la recherche vers les étudiants et le grand public. Cela passe par sa politique documentaire, sa politique d'action culturelle et scientifique mais aussi par son **rôle de pilote** dans le regroupement en collections thématiques des productions déposées dans l'archive ouverte nationale HAL concernant les différentes aires culturelles, par nature diverses et

3 Depuis 2013, les trois Groupements d'intérêt scientifique (GIS) dédiés aux études africaines, asiatiques ou moyen-orientales ont pour objet de fédérer des équipes de recherche françaises travaillant sur ces aires géographiques dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, et de rendre visibles leurs recherches.

transversales sur le plan disciplinaire et émanant de plusieurs dizaines d'institutions ou laboratoires différents, y compris parfois de chercheurs étrangers. Ces collections augmentent la visibilité et l'accès à une production scientifique autrement éparpillée et hébergent ainsi la totalité du champ disciplinaire des sciences humaines et sociales.

3.3. ÉTABLIR DES PONTS ENTRE SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Lieu de sociabilité, de formation et de documentation, **la bibliothèque accueille et accompagne** l'ensemble de ses publics sur place comme à distance. Si le public ciblé par la BULAC est celui de la communauté universitaire, elle a aussi vocation, en raison de la spécificité de ses collections, à s'adresser à un **public extra-universitaire**, issu d'horizons les plus divers (professionnels des métiers du livre, journalistes, documentaristes, etc.) et au **grand public**.

La BULAC **rassemble et organise la cohabitation de publics** aux besoins divers dans ses espaces en combinant un haut niveau de services à sa communauté universitaire d'usagers et un accueil large à un plus vaste public. Elle a développé tout particulièrement une politique d'**accueil des publics du champ social** à l'issue d'un partenariat avec la BnF et poursuit le déploiement d'une offre de formation ouverte à tous pour faire découvrir la bibliothèque, ses services et ses collections mais aussi transmettre des compétences informationnelles fondamentales à toute personne intéressée. Elle s'appuie pour ce faire sur une veille continue concernant l'accueil en bibliothèque et s'insère dans les **réseaux professionnels spécialisés et nationaux**.

Si la BULAC offre un accès à l'ensemble de ses collections en libre-accès et en magasin à tout lecteur inscrit, elle valorise également l'ensemble des ressources en ligne en ayant fait le choix fort de les rendre facilement accessibles depuis son catalogue ou son site web à tout inscrit sans distinction. Ses fonds patrimoniaux, qui font l'objet de campagnes de numérisation régulières, sont consultables à tout lecteur en salle de la Réserve et, pour les documents numérisés, sur la Bibliothèque numérique aréale (BiNA) et sur Internet Archive. Regroupés par collections, les collections numérisées font également l'objet de **parcours thématiques pédagogiques** destinés à accompagner les lecteurs. L'ensemble des textes, notices et documents numériques présents dans la bibliothèque numérique sont **réutilisables et interopérables**. La bibliothèque propose enfin des services de prêt entre bibliothèques et de numérisation à la demande accessibles à tous pour un coût modique[4] qui permettent de faire circuler et de diffuser les savoirs entre les collections des bibliothèques et leurs usagers.

L'ouverture à différents aspects et modalités de diffusion de la recherche sont au cœur de la politique de la médiation de la BULAC. Les carnets de recherche hébergés par la plateforme Hypothèses, *Le Carreau de la BULAC* et *La Croisée de la BULAC*, visent, pour le premier, à présenter à un large public le résultat de projets de recherche auxquels contribue la bibliothèque, mais aussi des recherches menées sur ses collections ou des portraits de chercheurs et de leurs travaux. Quant au second, il se fait le relai d'autres carnets de recherche ayant trait aux études aréales en permettant aux usagers de trouver un point de croisement des thématiques de recherche actuelles. Enfin, la **science participative** est encouragée, en mettant à disposition les ressources documentaires et les espaces de la bibliothèque pour contribuer à l'enrichissement multilingue des outils de Wikipédia ou organiser des hackathons autour des collections mises à disposition du public. La labellisation Culture libre de la BULAC en 2024 par la fondation Wikipédia est venue couronner et renforcer une mobilisation dans la durée autour des enjeux de science participative, d'enrichissement et de diffusion de contenus libres.

4 Seuls le prêt entre bibliothèques international et les numérisations excédant 25 pages sont payants suivant les tarifs indiqués par les bibliothèques étrangères et, pour la numérisation, au tarif 10€ toutes les 250 pages.

4. LES AXES STRUCTURANTS DE LA POLITIQUE DE LA MÉDIATION

4.1. LA VALORISATION DES COLLECTIONS EN SALLES DE LECTURE

La BULAC se distingue par une **politique active de captation de documentation produite dans les régions couvertes par son périmètre documentaire**, et par une dominante des acquisitions d'ouvrages en **langues vernaculaires**, qu'il s'agisse de monographies, de périodiques ou de ressources numériques. L'intégralité des collections de la BULAC ont été **labellisées « Collections d'excellence »** pour les études aréales du monde non-occidental. Cette distinction, attribuée par le conseil scientifique du GIS CollEx-Persée sanctionne l'importance scientifique des collections proposées et la pertinence des services mis en œuvre pour favoriser leur exploitation par la recherche.

Dès sa création, la BULAC a affirmé la volonté et conçu un **libre-accès volontairement étendu** pour mettre en contact usagers et collections et en **favoriser la découvrabilité**. L'offre documentaire en libre-accès vise en priorité à répondre aux besoins des étudiants et des chercheurs s'intéressant aux études aréales. Elle constitue une collection vivante qui prend en compte l'évolution des besoins des usagers au niveau recherche comme étude, l'évolution du paysage et du partage documentaire. Source d'inspiration, le libre-accès se veut un **outil d'accompagnement de la réussite étudiante**, favorisant l'apprentissage des langues et la découverte des cultures non occidentales.

La BULAC a fait le choix d'une classification **géo-linguistique originale** inspirée de la Dewey et adaptée à ses collections, à sa politique documentaire et à son public. Une attention particulière a été portée ces dernières années, à travers une révision de la classification du libre-accès, à la **valorisation d'objets transversaux correspondant aux dynamiques de la recherche et de l'enseignement**. Le libre-accès est à la fois reflet de la vitalité de la recherche en études aréales française et étrangère et force de proposition, en rendant visibles et accessibles rapidement les acquisitions les plus fraîches en langue vernaculaire. Il se compose dans chaque domaine de **trois grands types de documents**, empruntables dans leur très grande majorité : les usuels (dictionnaires, encyclopédies, manuels), les documents de référence (ouvrages classiques ou incontournables, en sciences sociales, en histoire, en littérature, en philosophie et en religion), les nouveautés (sources primaires ou secondaires).

Les collections en libre-accès sont **ventilées dans les espaces selon les niveaux d'étude** auxquelles elles sont destinées et, pour le rez-de-chaussée et le rez-de-jardin, selon la classification géo-linguistique. La mezzanine rassemble les collections de généralités en sciences humaines et sociales, un espace dédié à l'audiovisuel et un autre aux bandes dessinées et romans graphiques dont les thématiques complètent, par le biais d'un autre médium, l'offre en rez-de-chaussée pour la découverte des langues et cultures.

La documentation proposée au **rez-de-chaussée**, destinée au **public de niveau licence et master 1**, est constituée principalement d'ouvrages en français, d'ouvrages bilingues, plus rarement d'ouvrages en langue originale inscrits au programme des cursus en début de cycle universitaire. Les documents accompagnant l'**apprentissage des langues** (grammaires, lexiques, manuels), ainsi que les œuvres littéraires (publications bilingues ou en traduction), et les **usuels et documents de synthèse** dans les différentes disciplines des sciences humaines et sociales utiles à la découverte des aires et domaines de spécialité sont répartis sous les indices géo-linguistiques. De plus, on trouve au niveau rez-de-chaussée les titres de **périodiques** ainsi que des étagères pour exposer les sélections bibliographiques proposées dans le cadre de la valorisation des collections.

Au **rez-de-jardin**, la documentation **niveau master 2, doctorat et recherche** est la plus importante en salle de lecture. À cet étage sont mis à la disposition des usagers des ouvrages **majoritairement en langue originale**, mais également en langues occidentales, qu'il s'agisse d'**ouvrages de référence** de haut niveau ou de **monographies** plus **spécialisées**. Les ouvrages particulièrement pointus touchant un public moins large sont orientés en magasin. Ce niveau rend également accessibles les derniers numéros des **périodiques académiques** auxquels la bibliothèque est abonnée.

L'enrichissement des collections est adossé aux prescriptions enseignantes, à la veille sur les programmes de recherche en cours et les thématiques portées ainsi que sur les suggestions d'achat des lecteurs. Des **statistiques d'usage**, de consultation et de volumétrie sont menées annuellement pour favoriser une **gestion dynamique des collections** tant en termes d'offre que de mise en espace et de valorisation.

4.2. LES PARTENARIATS AVEC DES PROJETS DE RECHERCHE

La BULAC soutient activement la recherche dans le domaine des études aréales. Elle s'engage dans des partenariats **avec les projets et les équipes de recherche** de ses établissements partenaires et, au-delà, de l'ensemble du champ des études aréales.

Investir le rôle d'appui et de partenaire de la recherche passe en premier lieu par l'**association directe de l'établissement dans des projets de recherche financés** (appels à projets thématiques, programmes de l'Agence nationale de la recherche, projets de l'European Research Council, etc.) au sein desquels les équipes de la bibliothèque accompagnent et prennent en charge les besoins exprimés. Les **modalités de partenariat sont variées** : accueil de stagiaires financés, résidences de chercheurs, soutien logistique pour l'organisation d'ateliers ou de HALathons, mise à disposition d'espaces sur projet, diffusion des résultats de la recherche vers le grand public sous la forme de manifestations, aide à la constitution, à la gestion et à l'analyse d'un corpus, ou encore identification, collecte et valorisation de collections spécialisées.

Ainsi, depuis 2019, la BULAC s'affirme comme un acteur à la croisée d'**initiatives technologiques et scientifiques** qui ont contribué à métamorphoser les outils de **reconnaissance optique des caractères non latins** dans les sources imprimées et manuscrites. La richesse de ses collections et les capacités de travail en réseau avec d'autres établissements documentaires et les groupes de recherche ont permis de structurer un projet pilote autour de la **philologie numérique de l'écriture arabe maghrébine**. Dans un deuxième temps, cet effort a été étendu à l'analyse des sources chinoises anciennes à la mise en page complexe. Ces expérimentations ont permis la **mise en ligne de sources enrichies**, ainsi que la **publication de modèle et de corpus d'entraînements** susceptibles d'être réemployés pour d'autres sources et d'autres système d'écriture. La constitution de corpus passe par l'acquisition de ressources spécifiques, l'accueil de documents rassemblés dans le cadre d'un projet ou l'enrichissement de la description catalographique, notamment la recherche de provenances. La numérisation contribue à la valorisation et l'enrichissement des analyses de ces sources. Cette insertion scientifique a vocation à être poursuivie et renforcée.

Parallèlement la BULAC pilote, depuis le 1er juillet 2023, le programme de cartographie de l'infrastructure de recherche en information scientifique et technique CollEx-Persée. Le programme de cartographie vise à **identifier et valoriser les collections d'excellence** susceptibles de mettre à disposition de la recherche des matériaux documentaires rares, importants ou originaux et à faciliter leur identification. Ce programme s'appuie sur un **réseau de collections labellisées** et l'**enrichissement d'un répertoire des fonds au sein du Catalogue collectif de France**, susceptible de croiser la plus grande variété de métadonnées. La BULAC s'est engagée activement dans la refonte du groupement d'intérêt scientifique en 2025 : portage avec l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne (Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne) du programme national structurant Cartographie, labellisation et signalement d'excellence pour la recherche et elle **anime avec l'UAR Persée le groupe de travail « Logiciels libres et numérisation »** du programme national Numérisation enrichie.

4.3. L'ACTION CULTURELLE

La bibliothèque en tant que lieu de savoir ne saurait se contenter de mettre à disposition des collections sans **mener un travail de décryptage et de production de contenus sur ses fonds documentaires**. La médiation scientifique doit permettre à la fois une appropriation des sciences et un dialogue entre les publics et les savoirs institués. La BULAC met donc en œuvre depuis son ouverture une politique d'action culturelle et scientifique **dynamique, ambitieuse et pointue ouverte à tous et intégralement gratuite**. Agissant en complément de la politique d'accueil et de services

pour les publics, elle veille à répondre aux attentes, multiples et croissantes, des lecteurs à l'égard de la bibliothèque. Elle vise à **compléter et enrichir les enseignements**, la culture personnelle et professionnelle du public, **transmettre des savoirs** en favorisant le dialogue entre les cultures et les disciplines tout en donnant à voir la **singularité et la richesse du patrimoine documentaire** de la BULAC.

La programmation proposée distingue l'accueil ou la **participation de la bibliothèque** et de ses agents **à des événements scientifiques** (colloques, séminaires, journée d'étude) et ses **actions de médiation**. Elle accueille régulièrement dans ses espaces des manifestations scientifiques auxquelles elle contribue, notamment à travers des **ateliers autour de ses collections patrimoniales**, ou qu'elle coorganise (HALathons, séminaire *Langues et sciences : écrire, traduire et diffuser*) tournés vers un public académique. Parallèlement, la BULAC met en œuvre, de façon connectée ou déconnectée avec les programmes locaux, territoriaux, nationaux ou internationaux, une programmation scientifique et culturelle annuelle articulée autour de **différents formats** et **soumise pour avis à son Conseil scientifique**. Celle-ci s'appuie sur les collections spécifiques et remarquables de la BULAC. À travers différentes modalités d'accueil (conférences, débats, projections, résidences d'écrivain, etc.), l'action culturelle développe et organise la rencontre du public avec l'ensemble des collections de la BULAC. Pour y parvenir, toutes les formes, toutes les sources et tous les supports du savoir sont mobilisés, afin de multiplier les points de vue et proposer au public des outils efficients pour comprendre le monde de la recherche et l'actualité.

Les expositions, proposées en continu tous les deux mois, sont un des outils principaux de la programmation pour rendre compte des résultats de projets de recherche autour des collections ou auxquels celle-ci a été associée. Proposées dans les salles de lecture, elles sont **prolongées en ligne**, sous un **format itinérant** et être accompagnées d'un programme de conférences. Ces dernières sont proposées tout au long de l'année à travers des **cycles identifiables** qui construisent un cadre intellectuel et formel à travers lequel se donnent à voir la recherche en train de se faire, notamment à partir des collections de la BULAC, la restitution de partenariats de recherche ou de publications/traductions littéraires et scientifiques récentes et importantes. Enfin, des sélections bibliographiques empruntables, en lien avec l'actualité de la recherche, l'exposition en cours à la BULAC ou de grandes expositions nationales ou encore des commémorations sont proposées toutes les deux semaines à l'entrée de la bibliothèque et consultables en ligne.

L'action culturelle se déploie dans les **espaces de la bibliothèque**, les expositions se tenant au cœur de la salle de lecture, ou dans les **espaces partagés du PLC** (galerie, auditorium). Le projet de **tiers-lieu dit pointe Cantagrel** situé dans un local attenant à la bibliothèque et ouvert sur le quartier permettra à terme d'offrir aux usagers du pôle un espace de services et de restauration tout en constituant un **espace modulable adapté à de nouvelles formes de médiation scientifique et culturelle** actuellement en gestation permettant de poursuivre et d'enrichir les programmations futures.

Le fonctionnement de la bibliothèque étant largement construit sur la coopération **et la logique de réseau**, il est naturel que ce processus se poursuive dans la politique de la médiation de l'établissement. Cette dernière est largement enrichie par la **contribution des communautés de recherche desservies** par la BULAC (rencontres et conférences, commissariats d'exposition). La préparation des manifestations communes et des projets coordonnés œuvre conjointement au renouvellement des liens tissés entre la BULAC et ses partenaires, extérieurs ou membres du GIP tout en participant à sa visibilité. Les partenariats dans ce domaine se diversifient et comptent autant d'**autres structures documentaires** (BPI), que des **acteurs de la médiation scientifique** (IISMM) ou **associatifs** (Bibliothèque Tourgenev, festival VO-VF). Ces partenariats ouvrent la programmation de la BULAC vers une **diversité d'objets culturels** comme le cinéma documentaire (Cinéma du réel) ou la traduction littéraire (festival VO-VF) **et de publics** (festivaliers, curieux, acteurs associatifs…), participant à en faire un **lieu culturel identifié**.

4.4. UNE STRATÉGIE DE PÉRENNISATION, DE LIBRE DIFFUSION ET DE RÉUTILISATION DES CONTENUS

La BULAC met en œuvre une politique volontariste en matière de **diffusion et de réutilisation des contenus documentaires, scientifiques et iconographiques** qu'elle produit mais aussi en matière de choix informatiques, résolument tournée vers le **logiciel libre**.

Elle s'engage pour l'accès libre à l'information **et à la réutilisation des savoirs** dans tous les domaines de son activité. La BULAC adhère depuis 2016 à la **Charte Bib'Lib** de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) et a reçu le label « Accès et partage libre et ouvert aux savoirs et à l'information » (Bib'Lib 2). La labellisation Bib'Lib dont elle bénéficie vient en reconnaissance, entre autres, des engagements suivants : accès à un internet sans filtrage de contenu autre que ce que prévoit la loi, accès à un internet ouvert sans contraintes d'identification autre que ce que prévoit la loi et préconise la CNIL, respect des données personnelles, le droit d'accéder, de réutiliser, de créer et de diffuser des communs du savoir. La BULAC favorise la **libre réutilisation des contenus libres de droits qu'elle met à la disposition du public** : diffusion des images des contenus du domaine public sous licence libre sur son site web, sa bibliothèque numérique et dans le cadre de la numérisation à la demande, diffusion des contenus produits par la BULAC sous licence ouverte Etalab/CC-BY 2.0 permettant la libre réutilisation des données avec mention de source.

Désireuse de conserver la mémoire de sa programmation scientifique et culturelle et de la rendre accessible à un large public, la BULAC **capte et diffuse**[5] **l'intégralité des événements** qu'elle organise ou dont elle est partenaire et rend intégralement disponible tout en les enrichissant ses expositions sur son site web. Cette collecte systématique de la mémoire photographique et numérique des manifestations fait ensuite pleinement **partie des collections de la bibliothèque** et sont mises à disposition en tant que telle sur son site internet.

Ce dernier constitue un outil de proximité et d'interactivité central avec les usagers. À travers une attention marquée et soutenue à sa politique de communication sur le fond comme sur la forme et par une **stratégie d'utilisation des outils numériques pour la médiation**, la bibliothèque entend toucher un public élargi, empêché ou localisé à l'étranger. Le site web se situe au cœur du dispositif de **circulation numérique de l'usager** qui peut naviguer depuis ce point d'entrée dans l'environnement mis à sa disposition par la bibliothèque : le catalogue, la Bibliothèque numérique aréale, les collections « aréHALes », les collections en ligne et l'ensemble des ressources contenues dans le site lui-même (présentation des fonds, sélections bibliographiques, expositions, médiathèque, supports de formation…). Toutes ces ressources, à l'exception de la documentation électronique sur abonnement, sont ouvertes à tous, y compris aux usagers non-inscrits. La Lettre d'information de la BULAC diffuse auprès de ses inscrits tous les deux mois les manifestations scientifiques et culturelles à venir et relaie les actualités de la bibliothèque.

Enfin, la BULAC s'est très rapidement positionnée comme un acteur convaincu de la **promotion du logiciel libre dans tous ses champs d'activité**. Depuis son logiciel de gestion budgétaire et comptable jusqu'à son système intégré de gestion de bibliothèque, en passant par les systèmes d'exploitation installés sur ses postes de travail publics et professionnels, la BULAC n'a de cesse de s'affranchir de la tutelle des éditeurs privés en choisissant ou en faisant développer des solutions logicielles qui répondent aux besoins réels de leurs communautés d'utilisateurs et encouragent prise en main et responsabilisation face aux outils de travail. Elle s'implique activement dans les **associations d'utilisateurs** des logiciels qu'elle utilise et a choisi d'**explorer des médias sociaux plus transparents** et respectueux de la pluralité des opinions en investissant Bluesky et Mastodon au détriment de X, Facebook et Instagram. Elle veille à **initier ses usagers aux enjeux du logiciel libre** à travers les outils mis à disposition sur les postes publics en salle de lecture mais aussi dans le cadre de la formation des usagers, à travers laquelle elle sensibilise étudiants et chercheurs au prolongement de la science ouverte par les outils informatiques.

5 Les vidéos des événements captés sont disponibles sur CanalU, MedhiHAL et sur la chaîne YouTube de la BULAC.